

se trouvait à dix-huit milles de Saint-Lin. Pendant ses heures de loisir, et pour avoir l'occasion d'apprendre l'anglais en conversant avec les pratiques, le jeune écolier servait derrière le comptoir du magasin de M. Murray, un ami de son père. A douze ans, il entra au Collège de l'Assomption, où il étudia pendant sept ans. Il se montra là écolier laborieux, persévérant, et disposé à n'accepter jamais que ce qu'il comprenait bien. Il s'intéressait très médiocrement aux jeux athlétiques, mais en revanche il se distingua comme orateur éloquent dans les sociétés littéraires, et il révéla des qualités d'écrivain sérieux et artiste. Tout de suite, il parut exercer un empire considérable sur ses camarades, et plusieurs parmi eux lui présageaient une brillante carrière ; cependant il est probable que la réalité a dépassé leurs plus confiantes espérances.

SA JEUNESSE

Tout jeune, Laurier se sentit particulièrement attiré vers les palais de justice et les tribunes aux harangues ; et l'on assure que pendant ses études, il fut plus d'une fois puni pour avoir fait l'école buissonnière dans les tribunaux ou dans les assemblées politiques. Aussi sa vocation fut-elle vite décidée. Malheureusement, il ne pouvait plus désormais compter sur l'assistance pécuniaire de son père, et il fut obligé d'user d'expédients pour se subvenir à lui-même. Il se rendit à Montréal, où il entra comme clerc dans un bureau d'avocat ; il s'engagea à y faire la besogne de routine, et put ainsi gagner assez pour payer ses cours de droit à l'Université McGill. Il avait assez étudié la langue anglaise pour y être capable de comprendre les cours. Il conquit avec distinction ses diplômes en 1864, et fut désigné pour faire, au nom de ses camarades, le discours d'adieu. Il prit pour thème l'union des races qu'il souhaitait plus étroite au Canada, et le développement d'un véritable esprit national. C'est au progrès de cette même cause qu'il a consacré depuis les meilleures énergies de sa vie.

Après avoir pratiqué le droit à Montréal pendant deux ans, il fut obligé, pour des raisons de mauvaise santé, de laisser sa clientèle et de chercher dans un autre milieu du repos et des forces. Peu de temps après, il se fixa à Arthabaskaville, le chef-lieu du comté de Drummond et Arthabaska. Pendant quelque temps il y publia un journal, et, simultanément, y exerça sa profession d'avocat. Mais sa santé continua de s'affaiblir ; il tomba gravement malade, et l'on désespéra de lui sauver la vie. Ces jours furent peut-être les plus